

Compte-rendu du conseil d'école du 09 juin 2015

Etaients présents :

Mairie :

Mme Blouin Muriel (adjointe chargée des affaires scolaires).

Enseignantes :

Mme Guyomard Claude, Mme Guyomard Rachel, Mme Denés Cathy, Mme Barillot Claudie, Mme Le Roux Marie-Christine, Mme Houart Anne-Sophie, Mme Riaux Marie-Joëlle.

Atsems :

Mme Roux Valérie.

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : M. Favreau (GS), M. Condy (PS/MS), Mme Mordel (TPS/PS), M. Durand (TPS/PS)

Suppléants : M. Duros, Mme Boudier-Aebischer, Mme Guerrier, M. Seube.

Emploi Avenir Professeur : Mme Galienne Sophie

Etaients excusés :

Mme Le Sommier, Inspectrice de l'Education Nationale

M. Gaudin (Maire de Pont-Péan),

Mme André (MS/GS) et M. Faccini (MS), parents d'élèves

1. Désignation d'un secrétaire de séance et tour de table

Mme Guyomard Rachel accepte d'être secrétaire. Mme Riaux présente Mme Sophie Gallienne Emploi Avenir Professeur, en poste sur l'école depuis l'année dernière.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 24/02/15

Le procès verbal du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité. Mme Riaux signale que les deux premiers comptes-rendus sont téléchargeables sur le site internet de l'école.

3. Budget 2015

Mme Riaux annonce que le budget investissement a été voté courant mars. Elle remercie la mairie pour ces crédits. Ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

1 Meuble de rangement pour la 6 ^{ème} classe	375 €
2 Présentoirs muraux (bibliothèques) pour la 6 ^{ème} classe et pour la classe de TPS/PS	320 €
1 Radio CD pour la 6 ^{ème} classe	80 €
2 appareils photos + cartes SD + pochettes de transport pour la 6 ^{ème} classe et pour la classe de TPS/PS + 1 carte SD pour l'enregistreur numérique de l'école	320 €
Rideaux opaques : salle de motricité	1900 €
Mise en place d'anti-pince doigt sur l'ensemble des portes	1300 €
Rénovation des sanitaires de l'école	10000 €

Mme Blouin présente les travaux qui seront réalisés sur le groupe scolaire pendant les vacances (sanitaires à l'école et au centre de loisir). Les fontaines seront supprimées et remplacées par des murets avec robinets. Près du dortoir, un banc sera rajouté. Concernant l'agrandissement du restaurant scolaire, les travaux débuteront en octobre, et se poursuivront toute l'année scolaire 2015/2016. Un schéma de circulation pour les piétons et les engins est en cours d'élaboration. Des consignes de sécurité strictes pour la circulation, le stationnement... seront posées et les parents devront impérativement les respecter.

Mme Riaux présente les comptes de la coopérative OCCE. Elle est actuellement bénéficiaire de 8 800 euros mais il reste encore des chèques non débités ou des dépenses importantes à régler (adhésion USEP : 275 euros, paiement de la photographe : environ 1 800€, transports à Orgères, derniers frais du projet jardin et du goûter...)

Mme Riaux précise que les comptes sont à la disposition de tous et qu'ils sont consultables dans le bureau de l'école.

L'an dernier, l'école maternelle adhérait à l'OCCE afin de pouvoir participer à des actions organisées par cette association mais aussi pour avoir le droit de gérer financièrement la coopérative de l'école.

Parallèlement, l'école maternelle adhérait à l'USEP par le biais de l'association de l'école élémentaire. Or l'USEP donne aussi le droit de gérer une coopérative scolaire. Cette double adhésion a cependant un coût puisque chaque élève y adhère.

Concernant l'USEP, l'école a choisi de créer sa propre association, indépendante de celle de l'école élémentaire. Ce choix a permis d'ouvrir un compte chèque USEP au Crédit Agricole de Chartres de Bretagne. A terme, si les collègues n'ont plus de projets en lien avec l'OCCE, le compte chèque OCCE sera clôturé pour ne garder que le compte USEP.

Pour cette première année à l'USEP, l'école n'a cotisé que pour une classe. Dans la réalité, les 6 classes de l'école participent et l'an prochain il serait logique de proposer une cotisation à tous les élèves. Pour faire face à ces dépenses, le conseil des maîtres propose au conseil d'école d'augmenter à 15€ la participation financière de début d'année. Cette participation est facultative.

Le conseil d'école donne son accord à l'unanimité pour cette somme.

4. Bilan des actions pédagogiques 2014 / 2015 du projet d'école

Les rencontres USEP : Toutes les classes ont bénéficié de 2 rencontres sportives au cours de l'année.

Projet d'école sur le jardin :

- Outre les différentes déclinaisons dans chaque classe, tous les élèves ont participé à l'aménagement du jardin donnant sur l'allée des écoles. Mme Riaux remercie l'APE qui a participé à ce projet en offrant la somme de 600€ à la coopérative afin que chaque enseignant puisse être autonome sur ses achats. Cette souplesse a facilité la gestion au cours de l'année. Un récapitulatif des factures sera fourni à l'APE en fin d'année scolaire.

Le comité des fêtes de Pont-Péan a également fait part de son intention de participer à la vie des écoles au travers de ce projet jardin. Il a fait don à l'école maternelle de la somme de 536 €. Cette somme sera utilisée pour l'achat de

grands pots colorés pour agrémenter les jardins ainsi que pour des transports lors de sorties scolaires. Mme Riaux remercie également ce partenaire pour son investissement et son intérêt pour l'école maternelle.

- Dans le cadre d'un partenariat entre la municipalité, l'école et le comité local du Crédit Agricole, les élèves des deux classes de GS et MS/GS ont participé, le 6 mars dernier, à la plantation de trois arbres dans l'enceinte de l'école : 2 pommiers et 1 poirier. Chaque élève s'est vu offrir un plant de lavande et quelques petits arbustes ont été offerts à l'école.
- Toute l'école avait choisi de faire appel à l'équipe de Fénicat pour des ateliers autour du poney pour les plus grands et sur le thème des petites bêtes du jardin pour les plus petits. Ces sorties se sont parfaitement déroulées malgré une météo parfois capricieuse.
- Entre le 1^{er} juin et le 16 juin, les 6 classes vont se rendre à Corps Nuds pour visiter l'escargotier le matin et les jardins Rocamboles l'après-midi. Pour l'escargotier, les ateliers seront les mêmes pour tous les élèves (présentation de l'élevage, les escargots peintres, la course des escargots...). Par contre, à Rocamboles, chaque classe a choisi son programme en fonction des ateliers qui avaient déjà été travaillés en octobre dernier lors de la première visite.
- Enfin, et pour clôturer le projet de l'année, les élèves iront cueillir des fruits et légumes aux jardins d'orgères :
 - Les classes de Mme Le Roux Marie-Christine et Riaux Marie-Joëlle le 18 juin en matinée.
 - Les classes de Mme Guyomard Rachel et Denès Cathy le 23 juin en matinée.
 - Les classes de Mme Guyomard Claude et Barillot Claudie le 25 juin en matinée.

Les frais de transport et de cueillette seront couverts par la subvention du comité des fêtes pour le projet jardin.

Le projet « relation école/famille » :

- Depuis la quinzaine de l'école maternelle en novembre dernier, les parents des classes de TPS/PS sont invités à venir en classe pendant 2 heures environ afin de comprendre le fonctionnement d'une classe de maternelle mais aussi de prendre en charge un groupe d'enfants sur le temps d'un atelier. Ces accueils, à raison d'environ un par semaine, ont reçu un grand succès et les parents expriment le souhait que ce dispositif soit reconduit l'an prochain.
- Le projet Passerelle, en lien avec le pôle petite enfance de la commune, a permis d'accueillir 23 enfants dans les classes de TPS/PS.
 - 3 enfants ont été accueillis en novembre et décembre pour une rentrée en janvier 2015.
 - 20 enfants ont été accueillis 3 fois chacun, entre avril et juin pour une rentrée prévue en septembre 2015.
- Le 19 juin prochain, les deux classes de TPS /PS finaliseront leur travail de l'année par une exposition. Les parents et les partenaires seront invités à venir découvrir le travail des petits.
- Le 23 juin, les parents des futurs élèves (essentiellement de TPS / PS) sont invités à une réunion de présentation de la prochaine rentrée. Mme Blouin, M. Bonnier et les parents de l'APE y seront également présents. A l'issue de cette réunion, les enseignantes distribueront le livret qui a été réalisé cette année. Ce livret, à destination des futurs élèves, a pour objectif de préparer les enfants à leur future scolarisation.

Le livret est présenté à l'ensemble des membres du conseil d'école.

Liaison avec l'école élémentaire :

Depuis le retour des vacances de Pâques, les élèves de CP et CE1 interviennent par binômes dans les 4 classes de MS, MS/GS et GS.

5. Les horaires de l'école

Pour information, **à compter de la rentrée de septembre 2016**, les horaires de l'école vont légèrement changer. Ils seront :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 8h45 à 12h00 et de 14h15 à 16h15

Les mercredis de : 8h45 à 11h45.

Ce changement permettra aux deux écoles d'avoir les mêmes horaires d'entrée et de sortie.

6. Les prévisions d'effectifs

Les effectifs de l'an prochain seront sensiblement les mêmes que ceux de l'an passé : à la date du 09 juin, 156 élèves sont inscrits (ils étaient 159 à la rentrée 2014).

Mme Riaux précise qu'à la date du 9 juin, il peut encore y avoir des inscriptions.

De plus en 2013, il y a eu beaucoup de naissance sur la commune de Pont-Péan et la cohorte des futurs PS de 2016 devrait être très importante, avec beaucoup d'enfants nés après le 01/08/2013.

Il reste encore à radier 4 élèves qui potentiellement déménagent ce qui fera un total de 152 élèves et donc, pour le moment, une moyenne de 25,33 élèves par classe.

A ce jour il est prévu pour la rentrée 52 GS, 43 MS, 40 PS et 17 TPS.

7. Le harcèlement à l'école

A la demande de Mme l'Inspectrice de circonscription, le 22 mai dernier, l'ensemble des enseignants des deux écoles, élémentaire et maternelle, s'est réuni pour réfléchir sur le thème du harcèlement à l'école (le définir, le déceler, le prévenir....). Pour la rentrée prochaine, le conseil des maîtres a décidé de choisir un enseignant référent « harcèlement » par cycle. Ce référent ne sera pas le directeur qui de fait est toujours concerné par ce problème s'il survient au sein de l'école. Les collègues se proposaient aussi d'associer à cette mini-commission des parents volontaires qui pourraient aider les équipes pédagogiques en cas d'harcèlement avéré. Les parents d'élèves élus approuvent cette proposition.

8. Questions diverses

Les parents d'élèves souhaitent savoir comment évolue le projet « Eco pâturage » de la commune. Mme Blouin explique que les terrains doivent être entièrement clôturés avant l'arrivée des moutons dans le parc du Tellé. Ce chantier a pris un peu de retard car les services techniques de la commune ont été énormément sollicités ces derniers temps. Ce projet reste néanmoins d'actualité.

Les parents d'élèves élus ont été alertés par certaines familles sur la question des tarifs de cantine qui sont parfois jugés trop élevés.

Mme Blouin répond que les tarifs sont déjà dégressifs (9 tranches de quotients familiaux à Pont Péan). Il faut rappeler que le montant correspond au repas et au service périscolaire du midi. Le coût du temps du midi pour chaque élève est de 7,22€ et comprend le prix du repas (3,49€) et les charges liées au personnel et à l'entretien des bâtiments. Or le prix maximum demandé aux familles est de 5 euros.

Un document va être élaboré en septembre dans lequel la municipalité expliquera le coût de ce temps du midi.

Mme Blouin précise qu'il est important de conserver la notion de solidarité entre les différentes catégories de la population.

Les enseignants sont interrogés par rapport à la fête des mères et des pères. Lors du conseil d'école de juin 2014, l'équipe éducative avait annoncé aux parents qu'elle ne souhaitait plus réaliser de cadeaux pour ces deux fêtes. Les parents élus ont été informés de la déception de certaines familles de ne pas avoir reçu de cadeaux réalisés par leur enfant dans le cadre de l'école. Ils évoquent l'idée de discuter à nouveau de ce point à la rentrée prochaine. Mme Riaux répond que cette question peut tout à fait être rediscutée avec l'équipe qui sera en place en septembre 2015.

En conclusion du conseil d'école, Mme Riaux tient à remercier l'ensemble de l'équipe (enseignants, parents, municipalité) qui a œuvré pour que cette année scolaire se déroule au mieux avec toujours le souci d'œuvrer dans l'intérêt des élèves.

La séance est levée à 20h20.

La directrice,
Marie-Joëlle Riaux

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MJR', with a small comma at the end.